

Détecteur Solo Sensor à IRP, basse tension et fonctions de gradation de 0-10 V, pour l'intérieur/extérieur

N° de cat. ZLS10-ILW



AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

PK-A3385-10-05-5A AR2561

DIRECTIVES

FRANÇAIS

DESCRIPTION

Le modèle ZLS10-ILW de Leviton^{MD} est un détecteur d'occupation et d'exploitation de la lumière ambiante à basse tension conçu pour être directement installé dans un luminaire. Comme il convient aux emplacements mouillés et froids, on peut aussi le fixer à l'extérieur. Il peut assurer une gradation de 0-10 V c.c. de régulateurs de DEL individuels, et requiert pour lui-même une alimentation auxiliaire de 12-24 V c.c.

Le ZLS10-ILW est livré avec deux lentilles, une pour plafonds d'une hauteur intermédiaire et une pour plafonds élevés; il est conçu pour couvrir une aire de 30 pi (9 m) ou moins quand il est fixé à une hauteur de 40 pi (12 m). On peut en configurer le profil et les réglages de sortie au moyen de sélecteurs ou de la télécommande ZLS0R-RC1 à infrarouge de Leviton.

Le détecteur emploie une technologie à infrarouge passif (IRP) pour contrôler les lieux et commande le luminaire dans lequel il est installé en fonction de paramètres choisis par les utilisateurs. Il est possible de désactiver la détection à IRP au moyen de la télécommande. Le luminaire restera alors allumé, que les lieux soient occupés ou non; si les fonctions d'exploitation de la lumière ambiante ont été activées, elles continueront de fonctionner.

Une photocellule peut être activée au moyen de la télécommande afin que l'intensité lumineuse du luminaire soit automatiquement réglée en fonction de la luminosité disponible et des paramètres d'activité et de veille définis par les utilisateurs. Quand ces fonctions sont désactivées, le luminaire se tamisera au niveau de veille une fois le délai de maintien écoulé. En l'absence de mouvements, le luminaire s'éteindra ensuite après la durée de veille.

Le détecteur peut être installé dans un luminaire par le fabricant de ce dernier. Le cas échéant, il faut se reporter aux documents se rapportant à ce luminaire en ce qui a trait aux méthodes, moyens et exigences d'installation.

REMARQUES :

- Le détecteur requiert un régulateur à mise hors tension progressive de 0-10 V avec une source d'alimentation auxiliaire.
- Si le détecteur est installé dans un luminaire pour en remplacer un autre, il faut se reporter aux directives qui accompagnent ce premier pour savoir comment procéder.
- La hauteur maximale d'installation est de 40 pi (12 m).

NOTES D'INSTALLATION

REMARQUES :

- Les sélecteurs doivent être configurés avant l'installation du dispositif dans le luminaire.
- Se reporter schémas dimensionnels du détecteur pour déterminer son emplacement.

POUR UN RENDEMENT OPTIMAL :

La lentille du modèle ZLS10-ILW divise son champ de vision en douzaines de zones de détection. Ce premier est sensible à la chaleur dégagée par le corps humain. Pour le déclencher, il faut passer d'une zone à une autre. La détection est donc plus efficace quand les mouvements traversent son champ de vision, et l'est moins quand on se déplace vers le dispositif ou quand on s'en éloigne. Il faut tenir compte de ces facteurs quand on choisit un emplacement pour son installation. Il faut aussi noter que les détecteurs réagissent aux variations rapides de la température; on doit donc s'assurer de ne PAS les installer près de radiateurs, d'échangeurs d'air, de climatiseurs, etc. Les courants d'air chaud ou froid seront également pris pour des mouvements et déclencheront une action si le dispositif est installé trop près. On recommande de fixer les détecteurs à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des sources de chauffage ou de climatisation. On recommande en outre de ne PAS les placer directement en dessous d'une grosse source lumineuse. Les lampes à incandescence d'une puissance supérieure à 100 W dégagent beaucoup de chaleur, entraînant des changements de température qui peuvent déclencher les détecteurs. Ils devraient être fixés à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des lampes d'une telle puissance. S'il faut les installer plus près d'un luminaire, celui-ci devrait être doté d'une lampe moins forte.

CÂBLAGE DE CLASSE 2

Pour le câblage de commande de 0-10 V, il faut raccorder le fil violet au fil de ligne et le fil rose au fil commun en employant des méthodes de classe 1 ou de classe 2, telles que décrites aux présentes, dans les directives des ballasts/luminaires/régulateurs employés ou encore sur les étiquettes de ces derniers. Il faut aussi respecter les exigences de toutes les autorités en ce qui concerne les types de fil à utiliser, les manchons à privilégier, les méthodes d'isolation, etc.

INSTALLATION

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.

1. Confirmer les réglages par défaut des sélecteurs et les configurer au besoin.
 - a. Sensitivity: 100%
 - b. Délai de maintien : 10 secondes
 - c. Éclairage : 30 lux
 - d. Intensité de veille : 30 %
 - e. Durée de veille : 60 minutes
2. Placer le détecteur correctement dans le luminaire, aligner la lentille et la serrer en tournant vers la gauche.
3. Raccorder les fils conformément au schéma de câblage.
4. Une fois les raccords faits, s'assurer que les capuchons de connexion sont bien insérés et ne laissent paraître aucun bout de cuivre dénudé.
5. Rétablir le courant et vérifier si le témoin de localisation est allumé.

FUNCTIONNEMENT

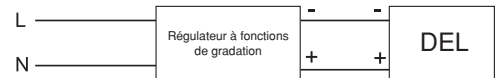
Le détecteur Solo Sensor ZLS10 est conçu pour fonctionner suivant la configuration de ses sélecteurs ou les signaux de la télécommande à infrarouges optionnelle ZLS0R-RC1. Se reporter aux directives qui accompagnent cette dernière pour en savoir plus sur son fonctionnement.

Fiche technique

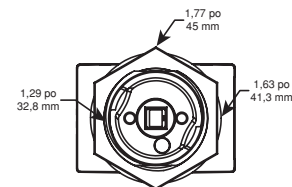
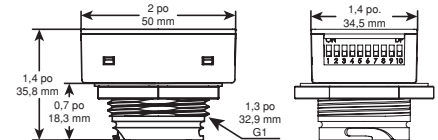
Nombres de catalogue	ZLS10-ILW
Tension d'entrée	12-24 V c.c.
Courant d'entrée	50 mA max.
Sortie de commande de gradation	0-10 V, 25 mA (absorption)
Température de fonctionnement	-20 à 75 °C (-4 à 167 °F)
Température de rangement	-20 à 85 °C (-4 à 185 °F)
Impulsions de tension	800 V (circuit de 24 V), 4 000 V (circuit de 0-10 V)
Degré de pollution	2
Type d'action	1
Utilisation	Commande de fonctionnement, équipement de gestion de l'énergie

Symbole	Signification
~	Courant alternatif en volts
---	Courant continu en volts
A	Charge en ampères
mA	Charge en milliampères

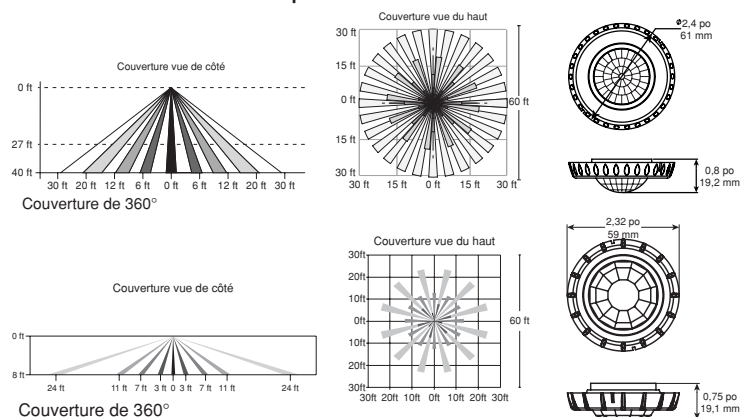
Schéma de câblage



Dimensions



Champs de vision des lentilles



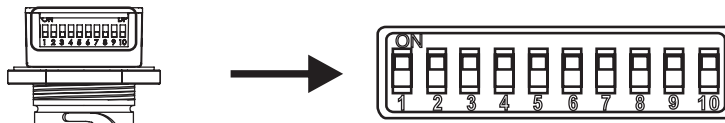
CONFIGURATION

Se servir des sélecteurs ou de la télécommande optionnelle ZLS0R-RC1 pour régler les paramètres du détecteur. Se reporter aux directives qui accompagnent la télécommande pour en savoir plus sur son utilisation.

Configuration du détecteur au moyen des sélecteurs :

- sélecteurs 1 et 2 pour la sensibilité/portée;
- sélecteurs 3 et 4 pour le délai de maintien/d'éteinte
- sélecteurs 5 et 6 pour l'éclairage en lux;
- sélecteurs 7 et 8 pour l'intensité de veille;
- sélecteurs 9 et 10 pour la durée de veille.

1. **Sensibilité/portée** : réglage de la sensibilité de détection voulue.

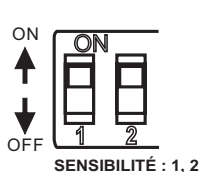


2. **Délai de maintien/d'éteinte** : réglage du temps pendant lequel les luminaires resteront allumés après que les lieux se soient vidés.

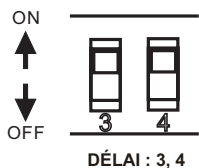
3. **Éclairage en lux** : réglage ou désactivation d'un seuil d'éclairage auquel le détecteur empêchera les luminaires de s'allumer parce que la lumière ambiante suffit.

4. **Intensité de veille** : réglage de l'intensité à laquelle les luminaires se tamiseront une fois le délai de maintien écoulé.

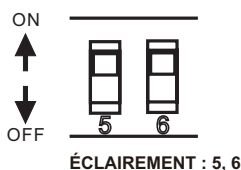
5. **Durée de veille** : réglage du temps pendant lequel les luminaires resteront allumés à l'intensité de veille. Si on sélectionne « +∞ », les luminaires demeureront à cette intensité indéfiniment, ou jusqu'à ce que des mouvements soient détectés.



SENSIBILITÉ	
1 ↓	2 ↓
↓ ↓	20 %
↓ ↑	50 %
↑ ↓	70 %
↑ ↑	100 %



DÉLAI	
3 ↓	4 ↓
↓ ↓	10 s
↓ ↑	1 min
↑ ↓	5 min
↑ ↑	15 min



ÉCLAIREMENT	
5 ↓	6 ↓
↓ ↓	☀ (photocellule désactivée)
↓ ↑	10 lx
↑ ↓	30 lx
↑ ↑	50 lx



INTENSITÉ DE VEILLE	
7 ↓	8 ↓
↓ ↓	0 %
↓ ↑	10 %
↑ ↓	30 %
↑ ↑	50 %



DURÉE DE VEILLE	
9 ↓	10 ↓
↓ ↓	+∞
↓ ↑	1 min
↑ ↓	30 min
↑ ↑	60 min

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les luminaires ne s'allument pas.

- Le détecteur n'est pas correctement raccordé. Vérifier si le câblage du détecteur correspond au schéma et procéder à une inspection visuelle des fils.
- Si la photocellule est activée, vérifier le réglage de l'éclairage et effectuer les corrections requises au besoin.

Les luminaires refusent de s'éteindre.

- Le détecteur n'est pas correctement raccordé. Inspecter le câblage visuellement et s'assurer qu'il n'y a pas de problème
- S'assurer que les luminaires sont installés à une distance d'au moins 1 pi (30 cm) de toute surface réfléchissante (métal, verre, béton, etc.).
- La sensibilité/portée est mal réglée. Déplacer les sélecteurs 1 et 2.

Les luminaires s'allument et s'éteignent trop vite.

- La sensibilité/portée est mal réglée. Déplacer les sélecteurs 1 et 2.
- Le délai de maintien/d'éteinte est mal réglé. Déplacer les sélecteurs 3 et 4.

Leviton^{MD} et son logo sont des marques déposées de Leviton Manufacturing Co., Inc. Intellect est une marque de commerce de Leviton Manufacturing Co. Inc., déposée aux États-Unis, au Canada, au Mexique, dans l'Union européenne et au Royaume-Uni.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit décrit aux présentes.

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B).

ÉNONCÉ DE LA FCC :

Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Le produit génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ce produit est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FOURNISSEUR AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Le modèle ZLS10-ILW est fabriqué par Leviton Manufacturing Co., Inc. 201 North Service Road, Melville, NY 11747 <http://www.leviton.com>. Il est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.